BOUMERDÈS

L'ex-P/APC de Khemis El-Khechna et deux vice-présidents sous contrôle judiciaire

La justice de Boumerdès s'est décidément mise en branle ces dernières semaines, et de manière constante, pour lutter contre la mauvaise gestion au sein des collectivités locales, les passations douteuses des marchés publics et, d'une manière générale, contre la corruption qui gangrène les institutions locales et régionales.

En effet, après les affaires de la commune de Rouïba et des trois directeurs exécutifs de la wilaya, mis sous les verrous il y a quelques semaines, le parquet de Boumerdès a engagé une autre affaire lourde. Des poursuites judiciaires contre des élus, des entrepreneurs et des fonctionnaires impliqués dans des affaires liées à des passations illégales de marchés publics, malversation et sans aucun doute corruption au niveau de la commune de Khemis El Khechna (ouest de la wilaya de Boumerdès).

L'ex-P/APC de Khemis El Khechna, deux de ses anciens vice-présidents, le secrétaire général de cette municipalité, six entrepreneurs, deux vendeurs de matériaux de construction, le gestionnaire d'une sarl inscrite au nom de l'épouse de l'ex-P/APC, le responsable d'un bureau d'études, le directeur de l'entreprise en charge de la gestion des halles centrales de la localité, un technicien des travaux publics et le chef de service facturation de la commune ont été présentés, il y a quelques jours, par le procureur du tribunal de la ville de Boumerdès devant le juge d'instruction de la même instance.

Après avoir écouté tout ce beau monde et pris connaissance du dossier, le magistrat enquêteur a signifié, avant-hier tard dans la soirée, leur mise sous contrôle judiciaire aux prévenus.

Par contre le fonctionnaire communal qui s'occupait de la facturation et un entrepreneur ont été placés sous mandat de dépôt. Il y a lieu de noter que l'un des entrepreneurs serait également mis en cause dans l'affaire du séisme et aurait été condamné en première instance à deux années de prison ferme. Dans cette affaire, les milieux du parquet ne semblent pas se satisfaire de la liberté provisoire accordée à la majorité des prévenus. «Nous sommes sereins quant aux preuves présentées aux magistrats et à la gravité des faits.

Pour cela nous allons interjeter appel devant la chambre d'accusation qui tranchera. Nous ne cultivons aucune animosité contre quiconque mais notre mission ira toujours de l'avant pour que la loi soit appliquée tout le temps, partout et dans toute sa rigueur», a laissé entendre un magistrat qui pense que les affaires résolues et les mises en accusation qui s'en étaient suivies donnent désormais plus de confiance aux citoyens.

Abachi L.

TIZI-OUZOU

L'association Thiliwa commémore les martyrs du Printemps noir à Aït Yahia

Le 7e anniversaire de la mort de Mme Aït Abba, enseignante à l'école de Sid-Ali Ouyahia, assassinée par les gendarmes de la même localité le 23 avril 2001, a été, cette année, célébré par l'association Thiliwa du village d'Ath Hichem «pour que nul n'oublie», dira son président.

En effet, cet anniversaire coïncide avec l'éveil de cette association qui reprend ses activités après une longue période passée en «stand by». Un rassemblement devant la Maison du tapis, point de chute de quelques dizaines de citoyens qui prendront le transport vers les lieux de l'assassinat, s'est soldé par l'ouverture d'activités culturelles tout au long de la journée. Peu après, des gerbes de fleurs seront déposées sur les tombes des victimes d'Abi Youcef et d'Ath Yahia. D'autres encore sur les lieux de l'assassinat où des portraits et stèles ont été déjà dressés antérieurement en hommage à ces jeunes victimes fauchées à la fleur de l'âge. Encore plein d'émotion, le mari de la première victime témoigne : «Tout ce que je peux dire c'est d'œuvrer pour la paix, nourrir des idées de non-violence dans les cœurs de ces jeunes, idée amplement partagée par ma défunte épouse qui, orpheline dès son très jeune âge, ne comptait que sur son labeur. » Par ailleurs, une projection de vidéo témoignant des évènements du Printemps noir et une conférence-débat ont été animées l'après-midi. En outre, d'autres associations culturelles venant des localités voisines contribueront par des échanges interactifs à l'exemple de l'association Thizizwa (les abeilles) d'Aït-Saâda, commune de Yatafène, avec une pièce théâtrale retraçant quelques pans de l'histoire ou la série de sketches admirablement bien joués par des lycéens, amis des enfants de la victime ou encore élèves de celle-ci. En somme, une journée assez riche et variée où les jeunes, notamment des lycéens profitant de la demi-journée du lundi, se sont solidarisés avec les familles des victimes. «Aucune indemnité, ni richesse, ni fortune ne pourrait combler ce vide qu'elles ont laissé dans les cœurs de leurs parents, de leurs enfants et de leurs proches», dira une jeune organisatrice de Thiliwa.

A. Saly

UNIVERSITÉ DE BATNA

Deuxièmes journées scientifiques de sensibilisation sur la santé en milieu universitaire

Sous le haut patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le wali de Batna, la direction des œuvres universitaires de Batna-Centre a organisé les 27, 28 et 29 avril les deuxièmes journées scientifiques de sensibilisation sur la santé en milieu universitaire.

L'objectif de la direction des œuvres universitaires est de parvenir à une couverture sanitaire adéquate, du moins pour les pathologies propres à la vie communautaire surtout que l'université de Batna compte aujourd'hui 53 000 étudiants. Les deux directions, Batna-Centre (sept cités universitaires) et Batna Bouakal (cinq) se partagent le service avec en plus du transport de 50 000 étudiants, la restauration à raison de 30 000 repas/jours, l'hébergement de 25 000 étudiants sans parler du volet santé dont la couverture est assurée par 36 médecins généralistes pour ne pas dire urgentistes, cinq chirurgiens dentistes, trois psychologues exerçant dans quatorze infirmeries, chaque cité étant dotée d'une ambulance. Qu'en est-il de la mise en œuvre de ces moyens humains et matériels et est-ce suffisant ? Toute la discussion fut axée sur la qualité des services. A cet effet, les responsables comme les comités des étudiants sont d'accord pour dire que des efforts gigantesques sont fournis avec de gros moyens financiers à la clef mais les résultats ne suivent pas. Les intervenants ont fait dans la sensibilisation, partant des bienfaits de l'institution du suivi médical, la réalité de la couverture sanitaire, l'utilité de la vaccination, jusqu'à l'humanisation en milieu universitaire afin de répondre aux préoccupations des étudiants d'une part tout en mettant en valeur l'action des responsables des œuvres sociales et des travailleurs qui ne ménagent aucun effort pour servir l'étudiant et l'accompagner en salle comme à la cité. La qualité des menus, la propreté des résidences, la disponibilité de l'eau, la surcharge des chambres, la présence du médecin et des paramédicaux, la disponibilité des médicaments, la permanence de nuit et les jours de repos, le manque de coordination entre la programmation pédagogique et les services universitaires restaurant et transport, ont suscité moult interrogations, et beaucoup de recommandations ont été consignées. A ce titre, quatre ateliers ont été installés pour débattre des différents thèmes retenus. Il s'agit de la propreté générale et des fautes professionnelles commises lors de la préparation des repas, des facteurs de dégradation des cités universitaires, de la nutrition et la protection sanitaire, des missions des médecins et des paramédicaux au sein des cités universitaires. L'initiative revient aux responsables des œuvres universitaires de Batna-Centre en particulier le directeur, M. Khenchali Ayache. Cependant, l'éventualité d'une privatisation des œuvres universitaires n'a pas été du goût des étudiants auxquels il est reproché le manque d'initiatives quant à l'animation culturelle et sportive. Les perspectives et espérances de ces deuxièmes journées ont tourné autour de l'humanisation des cités, avec plus de moyens de distraction, plus d'espaces pour étudier, plus d'infrastructures sportives et de moyens pour les activités culturelles et sportives.

Mohamed Houadef

SOUK-AHRAS

Dispositif Cnac et entraves bancaires

L'investissement par le biais de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) lancé en grande pompe au mois de mai 2004, dans l'espoir de résorber le chômage et d'offrir éventuellement une chance aux chômeurs âgés entre 35 et 50 ans en quête d'emploi, ne semble pas atteindre les résultats escomptés au niveau de la wilaya de Souk-Ahras.

Malheureusement, cette grandiose opération continue à faire son chemin à pas de tortue. Au moment de la concrétisation dudit projet, ces chômeurs se voient refroidis pour moult écueils au niveau des banques et le moins qu'on puisse dire c'est que le financement des projets Cnac reste très en deçà de la demande de crédit des postulants qui aspirent à monter leurs propres entreprises.

A ce titre, sur les 1300 dossiers soumis au comité de sélection et de validation (CSV), 220 promoteurs ont pu bénéficier de l'attestation d'éligibilité dont seuls 62 ont reçu une notification d'accord bancaire. Pour les autres c'est l'usure qui tiendra lieu de réponse. Selon les promoteurs chômeurs «les banques ne jouent pas le jeu». L'exemple le plus frappant est celui de Z. Salah, un chômeur, âgé de 49 ans, père de 3 enfants. Son dossier est en sa possession depuis plus de trois ans. Il ne connaît personne au niveau des banques. Il nous explique : «Si vous allez à une banque incognito, si ce n'est pas un projet qui dépasse les moyens de la banque sollicitée, les banquiers, pour vous décourager, vous donnent l'argument redondant et récurrent : dossier non consistant ou créneau non porteur.» De nos jours, selon ce dernier, «c'est bien connu, les banques ne prêtent qu'aux riches». On retiendra la non-spécialisation des banques pour ce genre d'activités, notamment la BEA, la BDL et le CPA. Ce qui est bizarre, c'est qu'à ce jour, aucun projet agricole n'a été financé par la BADR depuis le lancement de cette opération d'autant que la wilaya de Souk-Ahras est une région agro-pastorale où les activités agricoles demeurent la seule alternative pour de nombreux chômeurs. A la BADR, les candidats Cnac sont soumis à un véritable parcours du combattant, même pour le financement de l'élevage.

Barour Yacine

AÏN-DEFLA

2 morts et 7 blessés dans 3 accidents de la route

Trois accidents de la route ont fait 2 morts et 7 blessés mardi dernier. Le premier a eu lieu sur la RN14, à 18h, à la sortie nord de Bir Ould-Khelifa, 6 km au sud de Khemis- Miliana. Un véhicule de marque Renault Clio, avec 3 passagers à bord, a percuté de plein fouet un arbre. Le chauffeur, un jeune homme de 26 ans, est mort sur le coup tandis que les deux passagers souffrent de plusieurs traumatismes.

Le second accident a eu lieu vers 20h sur la RN18 au lieu-dit El Mechmech entre Khemis-Miliana et Djendel au moment où le conducteur d'un véhicule léger dépassait une voiture. Bilan : une vieille femme, âgée de 60 ans, a rendu l'âme des suites de ses blessures tandis que deux autres personnes ont été blessées. Le troisième s'est produit sur la RN4B reliant El Khemis à Miliana au niveau de la briqueterie désaffectée, un véhicule léger de type Citroën a percuté un mur faisant deux blessés.

Les corps des personnes décédées ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Khemis-Miliana tandis que 3 personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital de Miliana et une autre, dont l'état a nécessité des soins plus intensifs, a été transférée à l'hôpital de Blida. Les trois autres blessés ont pu regagner leurs domiciles après avoir reçu des soins. Dans les trois cas, l'excès de vitesse et le non-respect du code de la route ont été à l'origine de ces graves accidents.

Saisie de 30 kg de kif

Lundi après-midi vers 16 h au lieudit «Bouzaher» à la sortie ouest de la ville de Aïn-Defla au niveau d'un barrage fixe de la Gendarmerie nationale, une saisie de 30 kg de kif a eu lieu sur la RN 4. En effet, un véhicule utilitaire de type Kangoo, selon des sources locales, a tenté de forcer le barrage, immédiatement poursuivi par les éléments des services de sécurité. Le deux occupants sentant qu'ils ne pouvaient aller bien loin avec le véhicule, se sont vu obligés de le quitter et de prendre la fuite. Selon d'autres sources, la fouille du véhicule a permis la saisie de près de 30 kg de kif traité qui devaient être acheminés vers la capitale. Sachant pertinemment que les axes routiers ouest-est sont sous haute surveillance, les trafiquants se sentent acculés à «tenter le coup» même au risque de se faire prendre ou de voir leur néfaste marchandise de mort tomber entre les mains des services de sécurité. La RN4 plus particulièrement reste le point de mire des services chargés de la lutte anti-drogue qui portent de sérieux coups aux trafiquants. Déjà en 2007, en 2 opérations 17 kg de kif ont été saisis, 8 kg au carrefour de Arrib et 9 kg à l'entrée d'El Attaf. Recourant aux chiens spécialisés dans la recherche et la détection des drogues et de chiens pisteurs, les gendarmes ont passé au peigne fin les alentours de l'endroit où a été abandonné le véhicule utilitaire. La Gendarmerie nationale est restée muette et poursuit son enquête pour démanteler le réseau.

Découverte d'un cadavre dans un bassin d'irrigation à Aïn-Soltane

Mardi dernier vers midi, le corps d'un homme a été découvert flottant à la surface d'un bassin d'irrigation situé dans une propriété agricole aux abords de la RN18. Vers 13 h, policiers et gendarmes étaient présents sur le lieu de la macabre découverte. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital de Khemis Miliana. Selon les informations que nous avons pu recueillir sur place, le corps de la victime, âgée entre 30 et 40 ans, était dans un état de décomposition.

On estime qu'il a séjourné dans l'eau une dizaine de jours. S'agit-il d'un crime ou d'un accident ? Seule l'enquête ordonnée par le procureur de la République pourra y répondre. Le processus d'identification a été entamé par la brigade de gendarmerie de Khemis Miliana chargée de l'enquête.

Karim O.

SAÏDA

La Badr a organisé un dîner dansant

La direction régionale de la Badr a choisi une originale manière pour fêter la Journée internationale des travailleurs qui coïncide avec le 1er mai, en organisant un dîner dansant vendredi à l'hôtel El Forsan, en l'honneur de nombreux syndicalistes des différentes agences de la banque au niveau de l'ensemble du pays.

Dernier hommage à Fekir Attou, directeur de l'école Mimouni-Lahcen

Les habitants de la ville de Saïda, les enseignants en particulier, on rendu un ultime hommage à Fekir Attou, directeur de l'école primaire Mimouni-Lahcen de la cité Riad, qu'il a gérée pendant plus de 20 ans. Il s'est éteint jeudi à l'âge de 59 ans, suite à une maladie qui l'a cloué au lit durant cinq mois. Les Saïdis l'ont accompagné vendredi à sa dernière demeure.

M. Ben Amine